

## **SEANCE DU QUATRE NOVEMBRE 2013**

L'an deux mil treize, le quatre novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, Maire

Présents : M DUEZ Mmes CHARLASSIER - CHATEAU - CLEMENCEAU – JANVIER ESPINOLA MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER - ARCHAT - GOURDON - GRENIER

Excusée : Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHARLASSIER

Absents : Mme DUMAS LEVY - MM LEVY et TREMBLO

Secrétaire de séance M VILLENEUVE

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2013**

Le compte rendu de la réunion du 9 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

### **SIAR - LIVENNE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes démarches engagées par Monsieur le Préfet dans le cadre du schéma départemental : la fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Rural avec le syndicat du Moron et la reprise par la C.C.E de la gestion du Bassin Versant de la Livenne. Le Conseil Municipal rappelle qu'il ne souhaite adhérer qu'à une seule structure et refuse de participer au futur syndicat regroupé SIAR/MORON et en conséquence de ne pas désigner de représentants pour y siéger dans la mesure où la commune sera dans l'obligation de participer pour la Livenne.

Monsieur le Maire et Monsieur GAUTIER participeront à la réunion de la Livenne le 7 novembre afin d'exprimer le souhait du conseil.

### **REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire expose au Conseil la nécessité de fixer le montant de la redevance d'assainissement collectif pour l'année 2014. Le Conseil vote 11 voix pour et 1 abstention Mme JANVIER ESPINOLA. La redevance sera donc à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 : 1,26 € le m<sup>3</sup> et la prime annuelle fixe de 39,50 € soit une augmentation de 1 %.

### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2012**

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par la mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr). Le Conseil adopte le rapport et décide de le mettre en ligne sur le site.

### **RAPPORT 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel du SMICVAL pour 2012. Le conseil donne un avis favorable.

## **REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse du responsable de l'unité d'aménagement de la direction départemental des territoires et de la mer suite à son courrier adressé en avril, relatif à une éventuelle révision du PLU. Une évolution ponctuelle à laquelle aspirent quelques administrés n'est pas de l'intérêt général de la commune et conduirait à un élargissement du périmètre constructible (contraire à la politique actuelle d'aménagement du territoire) et engagerait à une procédure de modification longue et coûteuse.

En conséquence, le conseil décide par 9 voix pour et 3 absentions (Mme CHARLASSIER, MM MOURLOT et GRENIER) , de ne pas engager maintenant une procédure de révision du PLU.

## **DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014 Mme LEBLOIS est désignée coordonateur d'enquête chargée de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

## **CREATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS**

Afin de réaliser le recensement il est nécessaire de créer des emplois d'agents recenseurs qui réaliseront les opérations du recensement 2014.

Le Conseil : - décide la création de 2 emplois de non titulaires à temps non complet pour faire face à des besoins occasionnels allant de mi janvier à mi février.

- accepte la dotation forfaitaire au titre de l'enquête de recensement de 2014 de 2 122 €

## **REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

Considérant qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte. Le Conseil décide de fixer la rémunération suivant le barème de l'INSEE à savoir :

- 1,72 € par formulaire « bulletin individuel » rempli
- 1,13 € par formulaire « bulletin de logement » rempli

Les crédits seront inscrits au budget 2014 au compte 64131.

## **ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES DES ANNES 2007 – 2009 – 2011 POUR UN MONTANT DE 102,66 €**

Sur proposition de M le Trésorier par courrier explicatif du 6 septembre 2013, le Conseil décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- N°1 de l'exercice 2007, impayé cantine pour un montant de 2,90 €
- N° 2 de l'exercice 2007, impayé cantine pour un montant de 27,10 €
- N° 3 de l'exercice 2009, impayé cantine pour un montant de 21,96 €
- N° 4 de l'exercice 2011, impayé cantine pour un montant de 50,70 €

Le montant total de ces titres de recettes s'élève à 102,66 € Les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours au compte 673.

## **POINT SUR LES FINANCES**

Monsieur MOURLOT fait le point sur les finances. Les prévisions en fonctionnement sont respectées la situation est bonne. L'ensemble des travaux d'investissement programmés pour 2013 sont réalisés.

## **RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire soumet au Conseil le projet de mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour 2014. Après discussion, et afin d'éviter la mise en place d'une garderie le mercredi midi,

- Mme CHATEAU propose de commencer l'enseignement le mercredi à 8 h 45 jusque à 12 h 15 le mardi après midi de terminer à 16 h au lieu de 16 h 30 avec l'APC de 16 h 10 à 16 h 40.
- Monsieur MOURLOT propose de commencer le mercredi à 9 h 15 jusqu'à 12 h 15 sans ainsi modifier les heures d'enseignement prévues le mardi.

Ces deux propositions seront soumises aux enseignants puis à l'académie de Bordeaux pour le 16 novembre 2013.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Presbytère**

Le Conseil souhaite trouver une solution afin de maintenir en bon état l'intérieur du bâtiment pendant l'absence de Monsieur le Curé.

### **Agenda**

Monsieur MOURLOT fait le point sur les documents et les photos relatifs à l'agenda 2014 qui devrait être prêt à la fin de l'année.

### **Réunion animation**

La réunion animation aura lieu le mercredi 27 novembre à 14 h afin de préparer le marché de Noël et le repas des anciens.

Prochaine réunion le 2 décembre 2013 à 19 heures

Séance levée à 21 heures 50